

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### REPOSITIONNEMENT DU SYSTEME DE DEVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES

**Une réforme audacieuse pour mieux accompagner les pays dans la mise en œuvre de l'Agenda de Développement 2030**

**Cotonou, le 12 Février 2019** : Conformément à la Résolution A/72/279 adoptée le 31 mai 2018 par l'Assemblée Générale des Nations Unies, portant sur le repositionnement du Système de Développement des Nations Unies pour mieux accompagner les pays dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, une nouvelle configuration de l'Equipe pays du Système des Nations Unies (SNU), composée de l'ensemble des Chefs d'Agences au niveau des pays est mise en place.

Cette nouvelle configuration consacre la séparation des fonctions de Coordonnateur Résident du SNU et celles de Représentant Résident du PNUD. A cet égard, le Secrétaire Général des Nations Unies, a nommé Monsieur Siaka COULIBALY, Coordonnateur Résident des activités opérationnelles du Système des Nations Unies (SNU) au Bénin à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En attendant la nomination d'un nouveau Représentant Résident du PNUD au Bénin par l'Administrateur du PNUD, Monsieur Adama Bocar SOKO, Représentant Adjoint du PNUD assure le rôle de Représentant Résident ad interim du PNUD pendant la période transitoire.

En dissociant les fonctions de Coordonnateur Résident de celles de Représentant Résident du PNUD, l'Assemblée Générale des Nations Unies confie au Coordonnateur Résident, un mandat de coordination, indépendant, impartial, autonome, axé sur la mise en œuvre de l'Agenda de développement 2030.

La réforme confère au Coordonnateur Résident le rôle de Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies et la plus haute personnalité de l'ONU dans le pays. A ce titre, il devra dorénavant répondre de l'ensemble des actions du SNU sur le terrain, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD) et aider le pays à la réalisation du Programme 2030 ainsi que les Objectifs de Développement Durable (ODD). Le repositionnement du Système de Développement des Nations Unies s'inscrit dans le cadre plus large du programme de réforme visant à renforcer les Nations Unies, afin qu'elles soient adaptées aux défis complexes d'aujourd'hui. Le Secrétaire Général de l'ONU a noté la nécessité d'améliorer l'efficacité des Equipes -pays de l'ONU. « Le Programme 2030 nous oblige à faire que les Equipes de pays soient plus cohésives, flexibles, moins grandes et plus efficaces et focalisées sur leurs portées », a souligné Antonio Guterres.

En somme, cette réforme d'envergure vise à générer un Système de Développement des Nations Unies plus cohérent pour offrir de meilleurs résultats aux populations.

=====  
**Pour de plus amples informations, prière de contacter le Bureau du Coordonnateur Résident du SNU au Bénin** : Aristide Djossou - Email : [aristide.djossou@one.un.org](mailto:aristide.djossou@one.un.org) ou [rco@one.un.org](mailto:rco@one.un.org)